

BULLETIN MUNICIPAL

CAHUZAC

2022



cahuzac.mairie@wanadoo.fr
www.mairie-cahuzac.fr
05.63.74.13.09

MAIRE DE CAHUZAC :
Alexia BOUSQUET

ADJOINT(E)S AU MAIRE :
Francis LEDOUX, Émeline PAGÈS

CONSEILLERS MUNICIPAUX :
Martine BOUSQUET, Nadège BOUYSSÉ,
Jean-Luc IMART, Cédric GARCIA, Daniel
MOREAU, Évelyne ROUANET, Simon
SAFFORES, Adrien STOLDICK

SECRETAIRE :
Coralie LAUDE

La mairie est ouverte et vous accueille :
Lundi et jeudi de 14h-16h / Le Mardi de 9h-12h
Alexia Bousquet, Maire de Cahuzac, vous reçoit le lundi à partir de 17h30,
ainsi que sur rendez-vous.



Ce contexte nous oblige à redoubler d'efficacité et nous avons une vision claire de la trajectoire à suivre pour sortir sereinement de l'époque tourmentée que nous vivons.

Malgré cette période de troubles, des perspectives positives s'offrent à nous.

Certains de nos projets que j'énumère ci-dessous seront développés au fil des pages.

- La sécurisation des abords de voiries qui est actuellement à l'étude pour distinguer la bande roulante et le piétonnier.
- L'Espace André Boch qui est maintenant fini, auquel nous rajouterons des poubelles car nous remarquons régulièrement des déchets au sol.
- L'Espace Comba que nous aimerions inaugurer au printemps
- L'Église qui a eu des attaques d'insectes auquel nous avons dû remédier.
- Les travaux de voirie sont importants et font suite au diagnostic effectué par la communauté des communes. Nous veillons à la qualité du travail et à la satisfaction des habitants c'est pour cela que des réserves sont émises sur le chantier et donc le calendrier est parfois prolongé.
- La collectivité a pris contact avec la Direction de l'Eau et de l'Environnement afin de travailler sur notre système d'assainissement.

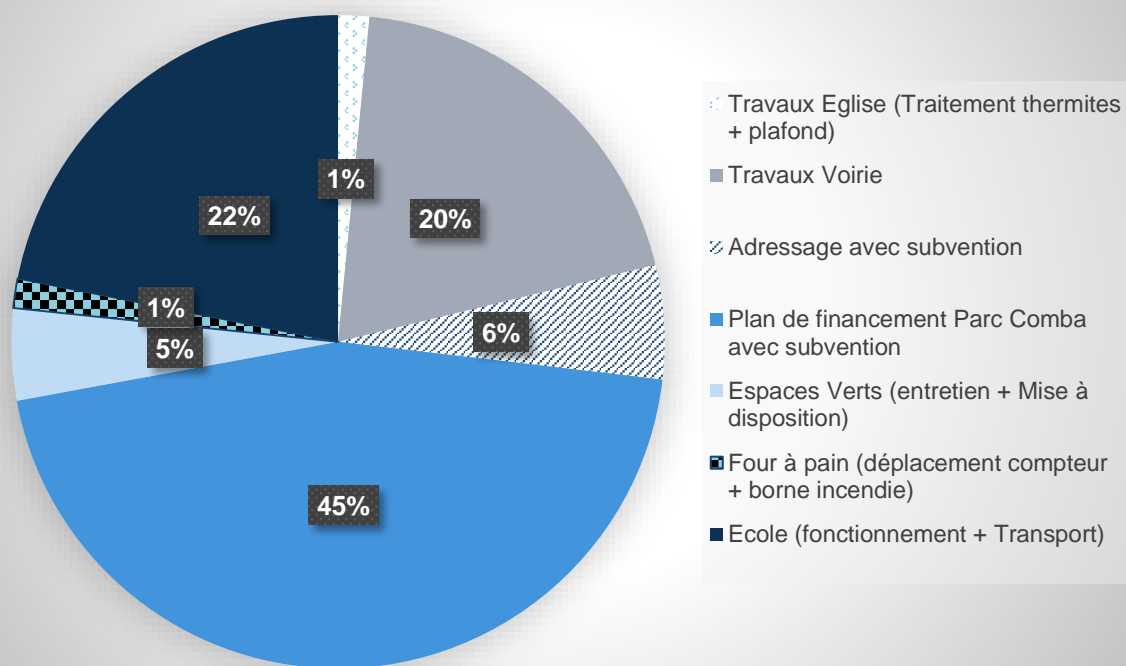
Toutes ces opérations organisées par la commune ne pourraient voir le jour sans le soutien du Département et de la Région.

L'investissement de notre équipe municipale avec le soutien de notre secrétaire de mairie, est indispensable au fonctionnement de notre commune. Cette implication au quotidien comme celle du tissu associatif est essentielle et je les remercie chaleureusement.

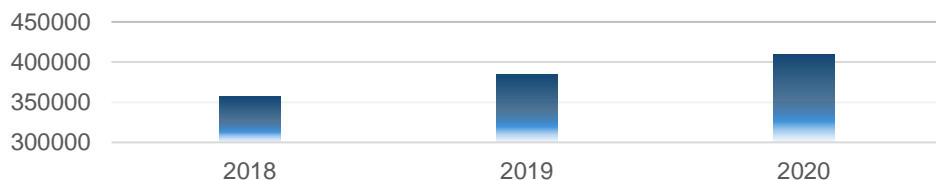
Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches et familles, la force, la tendresse ainsi qu'une belle et heureuse année 2022.



BUDGET 2021



EVOLUTION DES RESULTATS CUMULES DE 2018-2020



Résultats cumulés	
2018	356725,78€
2019	384298,71€
2020	410043,03€

Ce bilan 2021 clôture une période de travaux sur la commune et en ouvre d'autres.

Travaux :

- L'entretien annuel du faucardage a été réalisé par l'entreprise « Eco, Va, Na » cette année l'effort sur trois passages a été nécessaire pour notre sécurité.
- Reprise de la Janardarié pour la voirie suite aux réserves émises et qui ne nous donnent pas satisfaction, l'appel d'offre qui nous lie avec l'entreprise Colas s'achève. Le service de la communauté de commune est en cours de réflexion sur un travail qui lui a été demandé par la commission d'élus sur la voirie « intercommunale ». Cette étude devrait permettre une meilleure gestion de la voirie rurale et urbaine.
- Un diagnostic a été nécessaire sur les charpentes et l'intérieur de nos bâtiments communaux. Suite à des devis trop coûteux sur le changement de tout le mobilier de l'église, nous avons pris d'autres conseils et fait faire des traitements appropriés sur tous les bâtiments publics. L'entretien du mobilier de l'église a été réalisé par de la cire, aimablement offerte et appliquée par un groupe de bénévoles auquel le conseil municipal réitère ses remerciements.

Assainissement :

La collectivité a pris contact avec la Direction de l'Eau et de l'Environnement afin de travailler sur notre système d'assainissement. Une mise à jour du schéma communal d'assainissement s'avère nécessaire. A cette fin, le service technique du Département a aidé le conseil à établir les documents de consultation et les analyses des offres.

Sur cinq entreprises sollicitées, trois ont répondu et le conseil a retenu l'Entreprise DEJEANTE, qui correspondait aux critères et prix exigés.

SDET :

Le conseil municipal est sensible à l'économie d'énergie de l'éclairage public comme celle faite à la Janardarié. En effet, l'éclairage LEDS est très peu consommateur et permet la sécurité visuelle de nos administrés. Une étude globale sur la rénovation de l'éclairage public sur la commune faite par le Syndicat d'électrification du Tarn (SDET devenu Territoire Energie Tarn) permettra une économie réelle. La contribution sera divisée en plusieurs tranches et le conseil choisira le cas échéant.



CIVISME

REGLEMENTATION

CHIENS

DEGRADATIONS

DIVERSES

Aboiements et divagation de chiens

Nous sommes régulièrement alertés par des habitants de la commune, gênés et dérangés par des aboiements de chiens ainsi que par des chiens errants, provoquant parfois des dégâts.

Nous vous rappelons, que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En matière de conduite du chien sur la voie publique, l'article R211-22 du Code Rural interdit la divagation des animaux domestiques et sauvages sur la voie et les espaces publics, et renvoie aux maires la responsabilité de prendre toutes les mesures nécessaires pour l'éviter.

Dégradations diverses

Les dégradations constatées cette année nous amènent à faire un petit rappel sur ce bulletin municipal.

A plusieurs reprises, l'équipe municipale a dû demander des interventions sur des boîtiers électriques forcés et par conséquent dangereux pour les passants. Il en est de même pour les arbres, lampadaires, mobiliers urbains, il est formellement interdit de les escalader.

Enfin la source a fait l'objet de vandalisme comme vous pourrez le constater ci-dessous.



Nous remercions M. BOUSQUET Edouard pour sa remise en état.

Il nous semblait important de vous sensibiliser pour éviter ces regrettables récurrences en 2022.



Election départementale du 20 et 27 juin 2021

Le canton de la Montagne noire compte 15 000 habitants

Cette année, trois binômes étaient en lice pour devenir les conseillers départementaux du canton de La Montagne noire. Un canton plutôt rural, et cohérent géographiquement, formé de 15 communes (Arfons, Belleserre, Cahuzac, Dourgne, Durfort, Escoussens, Labruguière, Lagardiolle, Les Cammazes, Massaguel, Verdalle, St Affrique les Montagnes, St Amancet, St Avit et Sorèze), réparties sur trois intercommunalités : les communautés de communes Lauragais, Revel et Sorézois et Sor et Agoût, et la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet.

A 68.81%, Claudie Bonnet et Michel Benoît sont élus sous les couleurs de la majorité départementale, menée par le président du conseil départemental, Christophe Ramond.

Aux côtés de ces deux élus d'expérience, David Cucullières (maire de Labruguière) et Alexia Bousquet (maire de Cahuzac), leurs suppléants.



De gauche à droite : Alexia Bousquet, Michel Benoît, Christophe Ramond (président du département), Claudie Bonnet et David Cucullières. Photo DDM

"Mes colistiers se joignent à moi pour remercier les électeurs qui ont permis ce succès. Notre mission reste la même: Etre au service de tous les habitants du territoire et les soutenir dans leurs projets. Alexia Bousquet."

BOITE AUX LETTRES FIBRE



Installation d'une boîte aux lettres

Mise en place d'une nouvelle boîte aux lettres sur la place de l'église. (08/09/2021)

Le courrier y sera levé à chaque passage journalier de la Poste. (vers 11h)



Eligibilité de notre commune à la Fibre

Le déploiement se poursuit sur notre commune, l'armoire de rue a été installée le 27-09-2021 à proximité du cimetière.

Afin que chaque foyer soit éligible à la Fibre, il est du ressort de la municipalité d'identifier les zones occupées par la végétation sur le territoire communal et d'en prendre les mesures nécessaires pour ne pas freiner ce développement.

- Sur le territoire communal, l'élagage sera à la charge de la commune
- Sur le territoire privé, l'élagage sera à la charge de l'administré

Aussi, nous vous invitons dès à présent à détecter les arbres qui pourraient gêner voire rompre les câbles de la fibre sur vos parcelles.

Les terrains des particuliers dont les branches seraient menaçantes, seront prévenus par courrier postal.

Une fois le travail de FTTH terminé, vous recevez un courrier de la mairie pour annoncer la fin des travaux.

A ce moment précis, vous serez libre de choisir votre fournisseur d'accès.

Petit rappel : FTTH (Fiber To The Home de SFR) a été retenu par Tarn Fibre pour que chaque foyer soit éligible à la fibre. Cependant, cela ne sous-entend pas que notre commune est engagée avec SFR.

**LIBRE A VOUS DE FAIRE VOTRE CHOIX PARMIS TOUS LES
CONCURRENTS DANS CE DOMAINE.**

Pour plus de précisions ou en cas d'incompréhension, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.



ACTUALITES

VACCINATION

TRANSPORT BUS D85

Vaccination Moderna à Sorèze

L'association des maires du Tarn représentée par Jean Marc Balaran et Alexia Bousquet, ont obtenu de l'Agence Régionale de Santé l'autorisation d'organiser 2 jours de vaccination dédiés aux habitants des petites communes autour de Sorèze et de Cahuzac. **200 doses leur ont été accordées.**

Aussitôt les médecins de notre secteur, dont certains étaient retraités, ont relevé le défi. Ils se sont mobilisés pour inscrire les personnes de plus de 70 ans et celles ayant des pathologies à risques.

Une quinzaine de bénévoles dont six habitants de Cahuzac, ont été mis à contribution pour assurer l'accueil et le secrétariat.

Un bel élan de solidarité et de mobilisation de tous qui ont été récompensés par les remerciements et le soulagement de nos concitoyens qui ont pu, ainsi, se faire vacciner au plus près de leur domicile.

Cette campagne de vaccination s'est déroulée en deux temps :

- Les 1^{er} et 2 avril 2021
- Les 29 et 30 avril 2021

Transport en bus

L'arrêt de bus se trouvant sur la D85 est très apprécié des habitants de Cahuzac. Ainsi, les transports en commun nous permettent de rejoindre facilement les villes voisines : Sorèze, Revel, Dourgne, Castres...

Se déplacer pour travailler ou se divertir reste accessible et chacun peut demeurer autonome. Sans oublier nos jeunes ! Ils peuvent se rendre aux collèges de Dourgne ou de Revel, aux lycées de Revel ou de Castres ... ou bien retrouver plus facilement leurs amis ou encore se rendre sur les lieux de leurs activités extra-scolaires !

Le ramassage scolaire a lui aussi la côte avec 5 arrêts dans le village et une dizaine d'enfants prenant quotidiennement, matin et soir, le bus pour se rendre à l'école publique de Sorèze.

Mme le Maire multiplie les RDV avec la Région et le Département pour l'installation d'un abri bus sécurisé avec décaissement de part et d'autre de la départementale 85... Le projet est lancé, nous ne manquerons pas de vous tenir informés via notre site internet.

D85





Installation des miroirs de sécurité

Depuis la mise en place de ce dispositif de circulation début janvier 2021, nous avons eu de nombreux retours positifs et vous en remercions. Il était nécessaire d'avoir une **meilleure vision de la route** par les automobilistes à l'approche de cette intersection (entre la route de la Montagne Noire et celle de la Source).

Réparation des voiries au « point-à-temps »

Le « point-à-temps » est une technique qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations comme des nids de poule. Lors d'une réparation de chaussée au « point-à-temps », l'ouvrier répand une émulsion de bitume et de gravillons. Cette technique permet un entretien de la surface de la chaussée en redonnant de l'étanchéité. Les réparations ne sont effectuées que sur des surfaces ponctuelles.

Aussi, nous vous informons que l'équipe municipale a utilisé ce procédé le 13 mars 2021 en attendant des opérations de réfection plus lourdes.

Pour les voiries dont la qualité après prestation n'était pas convaincante, des réserves ont été émises en fin de chantier et celles-ci seront levées selon notre cahier des charges.

Adressage terminé

* subventionné en partie par le Département

L'adressage et la numérotation sont effectifs.

Nous avons créé pas moins de 29 rues, impasses, routes et attribué 115 numéros.

Le choix a été fait pour une numérotation « paire-impair » dans le lotissement des Vignes et une numérotation dite « métrique » s'est imposée sur des axes plus importants (et dans les campagnes compte tenu de la capacité foncière qu'offre notre commune.)

La distribution des numéros d'habitations a été réalisée le w.e du 24 avril avec une mise en application sous 10 jours.

L'équipe espaces verts de l'Esat de Revel a eu en charge la mise en place des autres panneaux.

A partir du 21 juin 2021 : Installation des panneaux directionnels

6 et 7 juillet : Installation des panneaux « noms de rues. »



Nous invitons les retardataires à apposer leurs numéros ainsi qu'à rendre les noms composant le foyer bien visibles.



ACTUALITES

NOTRE DAME DE FATIMA

LA VIERGE MARIE

* subventionnées en partie par le Département

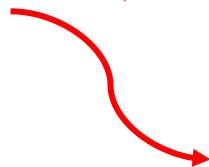


Rénovation de Notre Dame de Fatima

Une petite beauté était nécessaire pour Notre Dame de Fatima, or il nous a été difficile de rencontrer un professionnel capable de lui redonner son éclat en préservant la mosaïque initiale. Après maintes consultations pour sa restauration, les entreprises sollicitées ne pouvaient ni restaurer la mosaïque actuelle ni réaliser une copie à l'identique. Le conseil municipal souhaitant conserver l'esprit du site, nous avons opté pour le rafraîchissement du piédestal par l'entreprise Montagné, le tout sur un fond ton « pierre ». La croix a été repositionnée.



(10/2020)

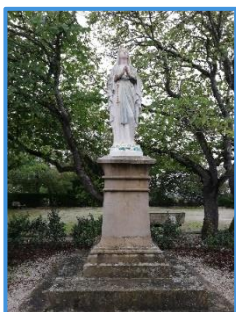


(11/2021)

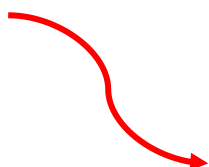


Restauration de la Vierge

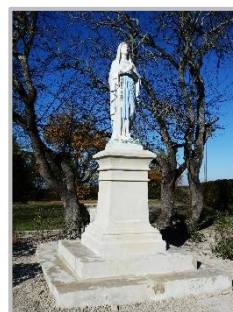
Sa restauration à l'atelier de l'entreprise Chevrin Géli a duré trois mois (septembre-novembre 2021). Cette dernière est habituée à réaliser des chantiers de restauration de bâtiments anciens (taille de pierre, maçonnerie, charpente et couverture traditionnelle). Ne pouvant nous restaurer Notre Dame de Fatima selon notre cahier des charges, nous sommes contents d'avoir pu bénéficier de leur savoir-faire pour la Vierge. Leurs missions étaient de nettoyer, décaper, brosser, sabler puis repeindre le statuaire. Quant au socle, il fallait appliquer de l'anti mousse, aérogommer et consolider la surface avec un minéralisant.



(10/2020)



(11/2021)



Nous vous invitons à les admirer lors de vos futures balades

ACTUALITES

TRAVAUX PARC COMBA



* subventionné en partie par le Département et la Région

Aménagement du Parc Comba



Les travaux pour cette future aire de détente étaient nombreux et ont nécessité l'intervention de plusieurs corps de métier.

Pour cela, nous avons sollicité les conseils du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) afin de conserver l'esprit champêtre du lieu et de l'optimiser au mieux au rendu souhaité. Le tout en maîtrisant notre budget.

L'entreprise de maçonnerie (Escaffre) a débuté le chantier le 15 mars 2021 par la création des deux ouvertures supplémentaires afin d'en faciliter l'accès et aérer l'espace. L'équipe a également procédé avec le marbrier à l'enlèvement du tombeau (inoccupé depuis plusieurs décennies). Quant à la jardinière en granit, nous l'avons conservée. Elle a été repositionnée dans la partie basse du cimetière et est fleurie. Le terrain a été terrassé et dessouché.

Le frêne a été abattu par la SASU METTI pour la sécurité des futurs événements et du kiosque.

Les travaux de maçonnerie se sont terminés par la création d'une dalle hexagonale.

En suivant, nous avons viabilisé le terrain en eau et électricité pour que les futures manifestations se déroulent dans les meilleures conditions.

Le kiosque en fer forgé a été installé le 25 octobre 2021, il sera éclairé ponctuellement par 4 projecteurs (accrochés au toit végétalisé). La dalle portera un revêtement type « stardeck ».

Qui plus est, les plantes qui l'orneront seront raccordées au goutte à goutte comme prévu dans les plans du paysagiste. L'entreprise Bollard est intervenue sur notre parc à l'automne pour la création des sentiers, des plantations et de la pose de la fontaine.

A l'extérieur, nous avons opté pour un éclairage sur mât en vue d'éclairer à la fois le parc enfant et une partie du parc Comba. Son installation a été réalisée le 31 août 2021.





Située au cœur de Cahuzac, la clinique **SSR Le Château** accueille des patients adultes en hospitalisation de courte durée dans le cadre du suivi d'affections médicales ou chirurgicales.

La Clinique SSR (soins de suite et de réadaptation) est répartie en trois spécialités :

- Gériatrie : ré-autonomisation avant un retour à domicile ou en institution ;
- Polyvalent : patients nécessitant une rééducation et une réadaptation fonctionnelle ;
- Nutrition : prise en charge d'adultes en surpoids et en situation d'obésité, prise en charge pré ou post opératoire d'une chirurgie bariatrique.

La clinique Le Château dispose d'une infrastructure répondant à ces différentes applications thérapeutiques :

- de la kinésithérapie et de la balnéothérapie pour la rééducation ;
- une cuisine thérapeutique pour s'adapter aux différents régimes ;
- des salles d'activités physiques et de réunions pour les ateliers ;
- des chambres fonctionnelles pour les patients obèses.

Le patient est pris en charge par une équipe pluri-professionnelle qui assure les soins :

- Médecins généralistes/gériatres/endocrinologue
- Rééducateurs : kinésithérapeutes, enseignant en activités physiques adaptées, ergothérapeute, psychomotricien, diététiciens - Infirmiers diplômés d'État - Aides-soignants DE, Accompagnants éducatifs et sociaux.

La maison de retraite d'Emilienne accueille des personnes autonomes, dépendantes ou désorientées (Alzheimer). Grâce à son cadre préservé, cet établissement de plein pied offre à ses résidents un bien-être et un confort incontestables.

Les + de la maison de retraite Korian Maison d'Émilienne

- Un établissement installé face à la montagne Noire, en pleine nature, permettant de réaliser des **parcours de marche thérapeutique** ;
- Possibilité d'accueillir des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté grâce à un **partenariat avec le service gériatrique de Castres**.



2 Centenaires en Février 2021

Les deux résidentes entourées de Mme le Maire, du directeur et une partie du personnel de l'établissement.



ACTUALITES

CHATIPI

ASA DU BAS DE LA MONTAGNE NOIRE

Réception et montage du chalet Chatipi

La commune a l'obligation d'organiser la prise en charge des chats errants. Une convention a été signée entre l'association « Les Chats du Sor de Sorèze, One Voice et la Mairie pour identifier et stériliser les chats sans propriétaires qui deviendront les chats libres de Cahuzac.

Un groupe de bénévoles sensibilisés par ce sujet a été créé.

Un Chatipi, mis à la disposition de la commune par « One Voice », a été construit derrière le local technique et sera clôturé par l'entreprise Montagné. Il pourra contenir à terme une dizaine d'animaux. Le but étant de prendre soin de ces chats qui rodent sur la commune et surtout d'éviter leur prolifération. A titre d'exemple, un couple de chats peut donner, en 5 ans, théoriquement jusqu'à 15 552 descendants.



L'ASA du Bas de la Montagne Noire - Nettoyage au lac d'en Brunet - 23/10/2021

Le lac d'irrigation d'En Brunet s'étend sur trois communes, dont Cahuzac pour la plus grande partie. Il est géré par l'ASA du Bas de la Montagne Noire et il est aussi très prisé par les pêcheurs.

C'est donc tout naturellement et bénévolement que les membres de l'Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA de Dourgne) et son président Pascal Tesseyre sont venus prêter main-forte aux agriculteurs pour nettoyer les berges du lac.

Un bon moment de citoyenneté et de convivialité où beaucoup de bois mort a été ramassé.

Les membres de l'ASA et l'AAPPMA de Dourgne-Sorèze remercient chaleureusement tous les participants pour leur implication.



ESPACES VERTS

JANARDARIE

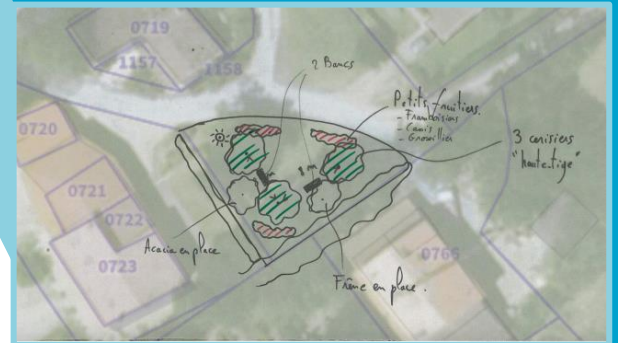
CIMETIERE

CAGE DE FOOT/BASKET



Espace vert de la Janardarié

Nous projetons en 2022 d'emménager l'espace vert de la Janardarié. En effet, une étude a été menée par le CAUE et nous comptons réaliser au plus près le croquis présenté. L'objectif est de redéfinir l'espace pour le rendre plus accueillant tout en maintenant les arbres existants.



Engazonnement du cimetière



L'engazonnement du cimetière est l'une des solutions pour limiter le désherbage et végétaliser ces espaces aux surfaces minérales et imperméables. Allées, contre-allées, concessions en attente... ces sols souvent pauvres, peuvent être enherbés avec des mélanges de gazons, à base d'espèces de graminées peu poussantes, rustiques, adaptées à des sols secs et pauvres, demandant alors un entretien limité à 4 tontes en moyenne par an. Pour mieux se rendre compte du rendu final, nous avons visité le cimetière de Verfeil (31) à l'automne et avons constaté que les allées étaient visuellement plus agréables. Aussi, nous avons fait le choix de confier cette prestation à L'Esat de Revel (fin 2021), qui aura également en charge l'entretien de ce lieu.

Fixation de la cage de foot/basket - 14 Juin 2021



**Le rendez-vous sportif des enfants du village !
Il était important pour le conseil municipal de l'installer avant l'été afin que les jeunes puissent se retrouver et profiter des longues journées ensoleillées.**

ACTUALITES

NOUVEAUX POINTS DE COLLECTE



Nouveaux points de dépôts d'ordures ménagères

Dans le but d'apporter un meilleur service aux habitants et pour décharger un peu le gros point de regroupements de bacs de collecte des ordures ménagères situé à proximité du cimetière qui est souvent saturé, le Conseil Municipal et le SIPOM (Syndicat Intercommunal pour les ordures ménagères) ont décidé de l'implantation de deux nouveaux points de dépôt. Un premier emplacement a été positionné en bordure de terrain communal, route de Belleserre. Une plateforme bétonnée a été mise en place par la Mairie, et les 2 bacs installés et entourés d'une grille métallique verte. Un deuxième point est situé route de Lagardiolle. Ce dernier est équipé de deux plateformes en béton préfabriqué munis de bras métalliques qui maintiennent les bacs en place. Ces 2 nouveaux points sont destinés principalement aux habitations voisines. Nous comptons sur vous pour que ces lieux restent propres.

15-09-2021

10-10-2021

La Bartharié



Rte de Belleserre



AVANT



APRES



Les dépôts au sol sont interdits et passibles d'une amende.



INFORMATIONS

SIPOM

Le geste de tri est simplifié

Dès aujourd'hui, tous les emballages doivent être déposés en vrac dans le conteneur jaune (ne pas les enfermer dans une poche, ni les imbriquer les uns dans les autres, ils ne seraient pas recyclés !)

Quand il s'agit d'un emballage, (en métal, en papier, en carton ou en plastique), il n'y a plus de questions à se poser, cet emballage doit rejoindre le bac jaune.

Seuls les contenants en verre (bouteilles et bocaux) continuent à devoir être déposés dans le conteneur à verre.

Après la collecte, tous ces emballages sont triés au centre de tri de Labruguière. Leur recyclage permettra de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages et objets.

Traiter les déchets de cuisine au fond de son jardin

Depuis plusieurs années, le Sipom met à disposition des foyers, des composteurs individuels.

Sur rendez-vous, un agent de prévention vient l'installer chez vous et vous en expliquer le fonctionnement.

Après quelques mois, un excellent compost est obtenu qui viendra enrichir la terre de vos plantations.

A partir de 2024, il sera interdit de déposer les déchets de cuisine dans la poubelle des ordures ménagères.

C'est juste le délai nécessaire pour bien s'entraîner à utiliser le composteur.



Trier les vêtements qui ne sont plus portés



Des textiles dans la poubelle noire ou jaune ! quel gâchis ! Ils ne seront pas recyclés !

Un vêtement qui n'est plus porté a encore plusieurs vies. Tout d'abord, s'il est en bon état, il peut être donné à une association ou revendu sur des sites dédiés. S'il est un peu usé ou démodé mais propre, il peut être recyclé. Pour cela, il faut le déposer dans un sac fermé dans la borne textile du Relais. Selon son état, il sera, soit réutilisé soit ses fibres serviront d'isolant thermique dans des habitations.

Il en est de même pour la petite maroquinerie ou les chaussures (qui doivent être mises dans la borne liées par deux).

Tous ces gestes permettent de contenir les hausses de tarif du traitement qui s'annoncent et de contribuer à la protection de la planète.

Chaque geste compte !

SIPOM : tel : 05 62 71 22 83

Site : www.sipom.fr

INFORMATIONS

SIPOM



Réduire



Réutiliser



Recycler



Pour faire des économies,
adoptons la règle des trois R

Réduire, Réutiliser, Recycler... Tout un programme

Penchons-nous cette fois sur la réutilisation. Quand un objet de notre quotidien ne fonctionne plus, beaucoup de solutions s'offrent à nous. La plus évidente est de le faire réparer pour pouvoir continuer à s'en servir mais ce n'est pas toujours faisable. Dans ce cas, il est souvent possible de le détourner de sa vocation première et d'en faire un second usage. On peut aussi le proposer à des voisins ou amis pour pièces ou pour une réutilisation sous une autre forme. Si la seule solution est de le jeter, ce sera, bien sûr à la déchèterie où ses composants seront recyclés et réutilisés.

Mais, nous avons aussi tous dans notre quotidien, des objets en parfait état, mais que nous n'utilisons plus. Là aussi, beaucoup de solutions existent. Tout d'abord, on peut les vendre, en vide greniers ou sur des sites de vente. On peut aussi les donner à des associations caritatives ou à des voisins ou amis qui en auraient besoin. Autre solution, les amener au troc du Sipom le premier mercredi de chaque mois et les troquer contre d'autres objets dont on pourrait avoir besoin. Autre idée : on peut aussi les amener au Sipom, à l'entrée de la déchèterie, sur la droite, avant de monter au quai, un mobil home avec un auvent et une étagère peuvent les accueillir. Ils seront récupérés par l'équipe du Sipom et proposés au prochain troc ou donnés à des associations caritatives, à la Recyclante de Caraman ou envoyés à « Recylivres » avec qui le Sipom a finalisé des partenariats.

Tout cela pour éviter au maximum de jeter des objets.



**Pensons à notre planète et à notre porte-monnaie !!!
Chaque petit geste compte !!!**



EVENEMENTS

FETE DU PAIN (09/21)

TOUR DU MONTAGNE NOIRE (10/21)

Fête du pain - « Les amis de Cahuzac ont mis la main à la pâte »

Se retrouver ensemble, assis à la même table, partageant un bon repas...

Cela a été possible le samedi 4 septembre 2021 grâce aux « Amis de Cahuzac » !

Entre l'organisation habituelle et les nouvelles contraintes sanitaires, ils ont pu compter sur l'équipe municipale pour faciliter les contrôles dûs à la mise en place du passe sanitaire.

Ce n'est pas moins de 80 personnes qui ont répondu présentes ! Belle journée ensoleillée où M. GAUBERT, Boulanger de Puylaurens, aidé de Edouard Bousquet ont redémarré le four à pain de la Janardarié et fait cuire de nombreux pains au feu de bois.

La blanquette de seiche préparée par l'association et plus particulièrement par Martine Bousquet a fait l'unanimité ! S'en est suivi un concours de pétanque et une tombola entre les personnes présentes au repas. Ce fut aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir les bières Korma d'Adrien Stoldick qui s'était proposé pour tenir un stand et désaltérer les convives.



Un bon moment de convivialité comme on en n'avait pas connu depuis longtemps.

Tour de la Montagne Noire

Dimanche 3 Octobre 2021, le Tour s'est élancé à 14h00 du Parking de l'Abbaye, à Sorèze, passant par Cahuzac (sous la pluie), avec une arrivée 77kms, plus loin, à Montalric, en haut du col de Dourgne.

Objectif 2022 :

« On prend les mêmes et on recommence en plus nombreux »

EVENEMENT

HALLOWEEN

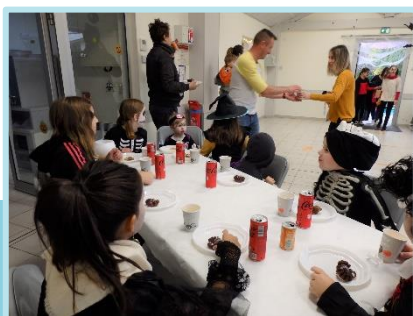


Fête d'halloween

L'association des amis de Cahuzac a fêté halloween à la salle communale le 30/10/2021, décorée pour la circonstance avec monstres, citrouilles et araignées. Ce fut un grand succès. Les enfants et les parents étaient ravis. Le soir il y avait un repas organisé : soupe à la courge, jambon de pays, fromage et dessert.



Nous espérons l'année prochaine réitérer la fête d'halloween. Nous remercions tous les habitants qui se sont mobilisés.





EVENEMENT MAIRIE COMMEMORATIONS

La cérémonie du souvenir de l'armistice de 1945 a été, comme l'année précédente, célébrée dans notre commune en comité restreint. Seuls six participants y étaient autorisés, Madame le Maire et ses deux adjoints, un ancien combattant, M. Raymond Cazettes avec son épouse et le porte-drapeau, M. Joseph Maronèse. Ils ont déposé, seuls, une gerbe du souvenir au pied de notre monument aux morts.



Le 103^{ième} anniversaire de l'armistice de la guerre de 1914-1918 a été commémoré en présence des habitants.



Cette journée était marquée par l'inhumation du dernier Compagnon de la Libération, Hubert Germain, dans la crypte du mémorial de la France combattante. (Mont-Valérien)
C'est dans ce sens que le texte de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, a été lu par notre maire.
Le devoir de mémoire a été rempli dans le respect des mesures nécessaires de protection sanitaire.



EVENEMENTS

FETE DE NOEL



Le Père Noël est passé !

Pour la plus grande joie des enfants, Mme le Maire et les conseillers municipaux avaient demandé à "Attelages du Sud-Ouest, calèches du Tarn" d'accompagner le Père Noël devant toutes les maisons du village où habitent des enfants. Et quelle surprise quand le Père Noël vient frapper à la porte, les bras chargés de cadeaux. Après avoir remercié le Père Noël, tous les enfants ont souhaité caresser le cheval et approcher la calèche pour saluer le lutin qui conduisait l'attelage. Il n'a pas été possible de réunir les enfants autour d'un gouter à cause des restrictions sanitaires mais la magie de Noël était bien là et tous en garderont un bon souvenir.



Distribution des colis aux aînés le 18/12/2021



Face au succès de l'année dernière, la décoration de l'église a été reconduite. Le sapin a été installé sous le porche de l'église. A l'intérieur, une superbe crèche et les fonds baptismaux ont été décorés.



Nous remercions les bénévoles pour leur implication.

VIE PRATIQUE

MAIRIE

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES



Fermez vos portes, fenêtres et volets.



Les cambrioleurs agissent de jour comme de nuit.



Laissez des signes visibles de présence même pour une courte absence.



En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17



Activez diverses sources lumineuses par des minuteries pour dissuader les cambrioleurs



Ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux, mais à la gendarmerie !



Placez vos objets de valeur en lieu sûr.

Signalez votre absence à la gendarmerie locale

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ? Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

Le formulaire est disponible au lien ci-dessous :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/zooms/pour-des-vacances-en-toute-tranquillite>



VIE PRATIQUE

MAIRIE

VOISINS VIGILANTS



**VOISINS
VIGILANTS
ET SOLIDAIRES**

Le Conseil Municipal a décidé de soutenir le dispositif en devenant Mairie Vigilante et Solidaire.

Ce dispositif est l'occasion de créer des liens privilégiés entre la Mairie, les forces de l'ordre et les Voisins Vigilants et Solidaires.

Nous vous invitons à vous y enregistrer, ainsi vous ne manquerez pas les événements de votre commune et les alertes de vos voisins.

Tous les renseignements nécessaires sont disponibles à la mairie aux horaires d'ouverture.

Parlez-en autour de vous et rejoignez-nous !

Les numéros de téléphone utiles

- Pharmacie de garde : 39 37
- EDF (dépannage) : 09 72 67 50 81
- Trésor Public Dourgne: 05 63 50 31 25
- Pôle Emploi Castres : 39 49
- CPAM Castres : 36 46
- CAF Castres : 08 20 25 81 10
- Communauté des Communes : 05 62 71 23 33
- SIEMN (Syndicat des Eaux) : 05 63 82 54 82
- SIPOM : 05 62 71 22 83
- TRIFYL (déchèterie) : 05 62 71 32 91

**Médecins le weekend et les jours fériés :
3966**

Malade
la nuit, le week-end ou un jour férié ?

Avant de vous déplacer
téléphonez

3966
allo docteur

En Midi-Pyrénées
il y a toujours
un médecin
à votre écoute,
à partir de 20h,
toutes les nuits,
les week-ends,
et jours fériés.

01 Coût d'un appel local. Équipe en permanence.

VIE PRATIQUE

POUR LES URGENCES



119

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE

Pour les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent. Pour les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche, famille élargie, voisins, communauté éducative...

112

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

15 SAMU

LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins

3919

VIOLENCES FEMMES INFO

pour les femmes victimes de violences conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...

114

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS

18 SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

17 POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police